Numéro 2262 du Lundi 10 Octobre 2022 • Prix : 300 F CFA •

Le Journal des décideurs

L'économiste du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Rapport annuel 2021

La CDC Bénin en toute transparence, un exemple à suivre

• (Page 03)

◆ 139,820 milliards FCFA mobilisés, un résultat net bénéficiaire de 8,741 milliards de FCFA

• Létondé Brice F. HOUETON, DG CDC Bénin

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Obligations de Relance

Le Bénin encaisse 22 milliards de FCFA des investisseurs

L'Etat du Bénin à travers le Trésor public, du Ministère de l'Economie et des Finances avec le soutien de l'UMOA-Titres a organisé ... • (Page 11)

Gestes de premiers secours

La responsabilité des citoyens méconnue

Les accidents de circulation surviennent sur les artères de nos grandes villes et sont récurrents à l'approche des fêtes de fin d'année. Face à ces cas, les citoyens, ne savent ... • (Page 08)

Après le scandale PPEA 2

Retour triomphale des Pays-Bas dans le secteur de l'eau au Bénin

La dernière visite de travail du président Patrice TALON aux Pays-Bas a été couronnée par la signature d'accords ... • (Page 08)

Football « Ligue Pro » au Bénin

La SIPI-Bénin désormais partenaire de Dynamo FC d'Abomey

Faisant de la responsabilité sociétale des entreprises une de ses valeurs, la Société ... • (Page 02)

Décès au CNHU-HKM

L'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé saisie

Des informations circulent sur les réseaux sociaux, faisant état d'un nombre considérable de "décès pour cause de coupure électrique" survenus au CNHU-HKM. Le président de la République a personnellement saisi l'Autorité de ... • (Page 09)

3ème session de 2022 du Conseil National du Crédit • (Page 04)

Evolution des taux d'intérêt appliqués aux crédits au Bénin

Dette publique en Afrique

Les OSC de l'Uemoa décryptent l'impact sur les droits humains

Le Comité d'abolition de dettes illégitimes (CADTM/Afrique) et le Cercle de l'autopromotion pour le développement ... • (Page 11)

IMMOSUD
VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER
www.immosud-benin.com

DÉCOUVREZ Nos offres IMMOBILIERES Page 5

A vendre / A louer / A bailler
Maisons, terrains, terrains agricoles, magasins, Immeubles d'investissement ...
Voulez-vous vendre ou louez votre bien ?
Contactez nous
Tel : +229 66 39 40 41

Football « Ligue Pro » au Bénin

La SIPI-Bénin désormais partenaire de Dynamo FC d'Abomey

Faisant de la responsabilité sociétale des entreprises une de ses valeurs, la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (Sipi-Bénin) qui s'est engagée, depuis le 20 juin 2022 à parrainer le Club Dynamo FC d'Abomey, a reçu les différents acteurs du club le jeudi 06 octobre 2022, sur le site de la GDIZ.

• *S.T.*

Au-delà de s'investir dans la transformation de l'économie béninoise à travers l'industrialisation, la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (Sipi-Bénin) s'engage dans le développement du football. Dans la suite logique du partenariat qui la lie à Dynamo Football Club d'Abomey (Dynamo FC d'Abomey), la Sipi-Bénin, coentreprise formée par ARISE IIP et la République du Bénin pour développer et gérer la zone industrielle de Glo-Djigbé, a reçu, jeudi 06 octobre 2022, les joueurs, le staff technique ainsi que les dirigeants dudit club. Cette visite qui intervient plus de trois (03) mois après la signature du partenariat de parrainage sportif a été l'occasion pour les membres du principal club de la ville d'Abomey et du département du Zou de découvrir la GDIZ, son objectif, sa vision et les opportunités qu'elle offre déjà à l'économie béninoise. Cette alliance, à en croire le comité technique de l'équipe, correspond pleinement à la vocation et aux activités du club, et démontre de l'attachement commun à des valeurs fortes comme l'esprit d'équipe, la solidarité et le dépassement de soi. Au terme de la visite guidée, « je suis très impressionné par le Projet mis en place par le groupe Arise IIP et le Bénin. Je suis ravi et fier d'être Béninois. Le site en développement touche toutes les couches du Bénin », s'est exclamé Idrissou Moutari, Directeur Sportif de Dynamo FC d'Abomey. Pour sa part, Létondji Beheton, Directeur Général SIPI-Bénin SA a exprimé la joie de son équipe d'avoir concrétisé ce partenariat. « Nous sommes particulièrement fier de nouer ce partenariat sportif avec le Dynamo FC d'Abomey, qui contribuera sans aucun doute à son progrès et aura un impact positif sur le sport béninois. Notre objectif est bien-sûr de participer à l'industrialisation du Bénin, tout en renforçant nos relations avec les communautés et en étant à leurs côtés », a-t-il fait savoir. Heureux de cette nouvelle aventure, le staff de Dynamo FC d'Abomey a promis travailler à l'atteinte des objectifs de ce partenariat qui rehausse l'image du club.

• ***Photo de famille de l'équipe de la SIPI-Bénin S.A et des membres du club Dynamo FC d'Abomey***

Cari du jour

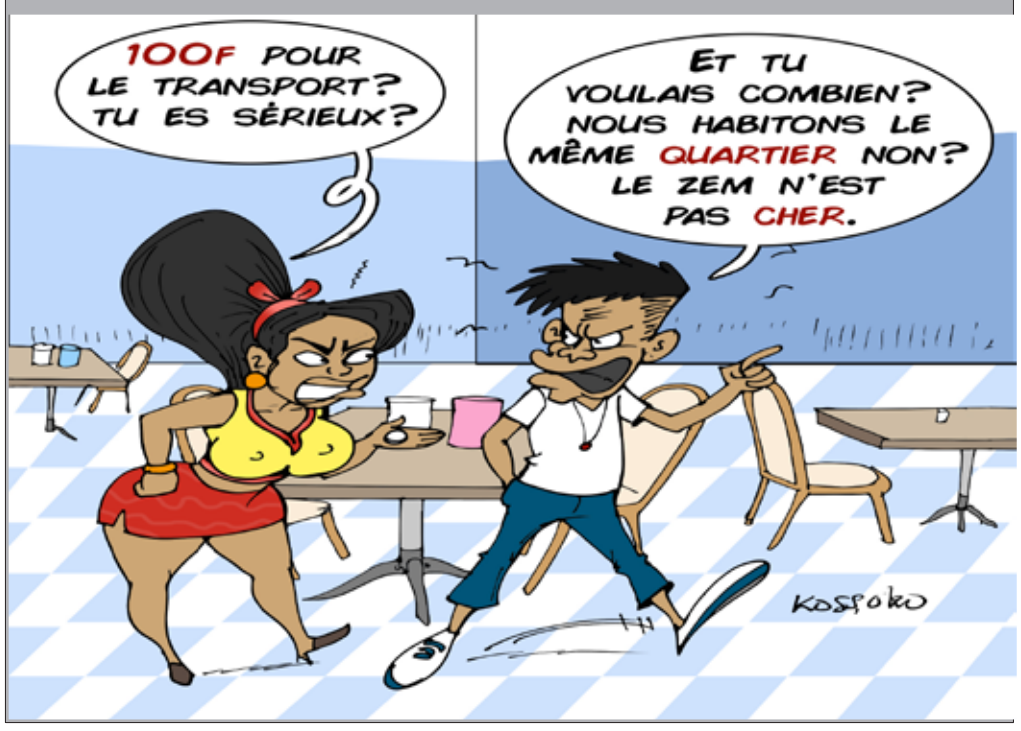

AUX DÉCIDEURS...

Racket aux frontières !

Forme de chantage de proximité, avec menaces de violence ou trafic d'influence dans le but d'extorquer de l'argent, des objets ou des renseignements. Ainsi se définit le racket. Au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, les règles qui régissent la vie communautaire prescrivent, entre autres, la libre circulation des personnes et des biens. Ce qui suppose que les Etats membres se sont engagés à lever les obstacles et les entraves à la circulation. En d'autres termes, les barrières policières ne devraient servir qu'à contrôler essentiellement les pièces d'état civil des usagers pour s'assurer de leur identité et de vérifier si ces derniers ne sont pas porteurs éventuellement de produits prohibés. Cette inspection devrait se faire dans un esprit débarrassé d'a priori, donc sans arrière-pensée de vouloir nécessairement causer du tort à l'usager. Mais que constate-t-on ? Exactement le contraire de ce qui devrait s'observer dans un espace communautaire de libre-échange. Aux frontières des pays membres de la CEDEAO, les règles établies pour une libre circulation des personnes et des biens ne sont pas respectées. A Sèmè-Kraké, entre le Bénin et le Nigéria, les usagers sont soumis à des tracasseries de toutes sortes. Exigence de passeport et de collecte de faux frais. Il en est de même à la frontière bénino-nigérienne entre Malanville et Gaya et ce malgré la juxtaposition des postes de contrôle. Les mêmes pratiques ont cours à la frontière du Bénin avec le Burkina Faso. Entre Illacondji au Bénin et Sanvicondji au Togo, la probité des policiers n'est pas parvenue à les soustraire des rackets. Les véhicules en transit sont soumis aux fouilles d'usage. Mais, les agents de sécurité ne s'empêchent guère d'extorquer de l'argent aux usagers. Le même phénomène s'observe aux frontières du Togo avec le Ghana, du Ghana avec la Côte d'Ivoire et ce malgré l'existence d'un autre accord baptisé OCAL : Organisation du corridor Abidjan-Lagos. En définitive, les idées qui ont sous-tendu la création de l'espace communautaire ne sont pas traduites dans les faits. De manière évidente, chaque Etat à travers sa police continue de fonctionner en respectant plutôt les lignes de balkanisation. Avouons que sur ce plan, la CEDEAO n'a pas avancé.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Algérie : l'inflation ne fléchit pas

Le Premier ministre algérien l'a annoncé ce lundi 3 octobre lors de son discours de politique générale du gouvernement devant le parlement. Aimene Benabderrahmane a révélé qu'une hausse de l'inflation de +7,2% a été enregistrée fin 2021 contre +2,4% à fin 2020. Selon le chef de l'exécutif algérien, « cette inflation est principalement tirée par les produits alimentaires (+10,1%) et les produits manufacturés (+6,3%) ». D'après les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS), l'inflation en Algérie s'est établie en juillet dernier à 9,4% sur un an, contre 9,2% en janvier.

Rapport annuel 2021

La CDC Bénin en toute transparence, un exemple à suivre

(139,820 milliards FCFA mobilisés, un résultat net bénéficiaire de 8,741 milliards de FCFA)

2021 s'est révélé « une année de consolidation des piliers de la Caisse des dépôts et consignations du Bénin (CDC) ». Cette caisse qui bouclait en décembre 2021 sa première année d'activité, donc se trouvant encore à ses débuts, est parvenue à réaliser un résultat net bénéficiaire de 8,741 milliards FCFA avec une mobilisation ressortie à 139,820 milliards de FCFA. Un résultat à l'actif de l'équipe dirigeante de la CDC Bénin.

• Bidossessi WANOU

Un rapport émanant d'une structure publique au Bénin et présentant en détail les données, c'est une rare habitude. « Mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années ». C'est ce qui ressort de l'acte posé par la CDC Bénin au terme de sa deuxième année d'exercice. Alliant transparence, reddition de compte et droit à l'information, la jeune institution a mis à la disposition du public, toutes les informations nécessaires et données sur son exercice 2021. Contrairement aux habitudes, le doucement est mis à la disposition des organismes, médias et autres acteurs susceptibles de s'en servir. Selon ce document, « Rapport annuel 2021 », c'est sur une note de satisfaction que la Caisse des dépôts et CDC Bénin a bouclé sa première année d'exercice. De nombreux partenariats signés, une série d'opérations. Au total, les investissements et financements approuvés par la CDCB sont chiffrés à 92 milliards de FCFA et sont composés de prêts, prises de participation et de garantie selon les statistiques émanant du Département Stratégie et Développement/Département Investissement d'Intérêt général et consignées dans le Rapport annuel d'activités 2021 publié en Mai 2022. Dans le même document, on note que

• Létondé Brice F. HOUETON, DG CDC Bénin

les placements financiers s'élèvent à 110 milliards de FCFA. En s'appuyant sur ses nouveaux atouts notamment, la nouvelle structuration capitalistique validée par le gouvernement et qui a permis de porter le capital autorisé de l'institution à 250 milliards de FCFA ainsi que des décrets d'application, l'exploitation de la CDC Bénin a dégagé un résultat net bénéficiaire de 8,741 milliards de FCFA au 31 décembre 2021. « Au terme de ce deuxième exercice, le total du bilan s'est consolidé de 179 milliards de FCFA pour s'établir à 794 milliards de FCFA contre 615 milliards de FCFA à fin décembre 2020 », a renseigné le rapport. Ce qui convainc du bond significatif réalisé à fin 2021 et qui vient témoigner de l'engagement de la Caisse dans l'amélioration de ses performances. En 2021, les dépôts et consignations collectés par la CDC Bénin se chiffrent à 139, 820 milliards de FCFA, ce qui porte à 671 de FCFA le montant cumulé depuis le démarrage des activités de la CDCB en 2020. Cette performance renforce la confiance des acteurs du marché financier classique de la place que sont les banques, les Sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI) qui ont pu contribuer avec davantage de sérénité à l'économie béninoise via le financement des entreprises et des investissements.

139,820 milliards de FCFA mobilisés en 2021, augmentation du capital

139,820 milliards de FCFA, c'est en numéraire, ce qu'a mobilisés la CDC Bénin en 2021. Ces ressources proviennent essentiellement des excédents de fonds de retraite, des dépôts et consignations administratives et judiciaires et autres ressources de diverses sources. Les engagements reçus durant l'exercice sont ressortis au 31 décembre 2021 à 185,861 milliards FCFA tandis que ceux donnés se sont élevés à 25 milliards comptant pour les premières opérations d'investissement. Il faut souligner qu'en 2021, la CDC Bénin a poursuivi la sensibilisation des partenaires, notamment, les négociations avec l'ordre des avocats et les sociétés d'assurance vie. Elle a mis en place de nouveaux partenariats et a mis l'accent sur la mobilisation des ressources auprès des partenaires structurels et stratégiques. Cela s'est traduit par la signature de convention avec plusieurs organisations et structures notamment l'Africaine des Garanties et Cautionnement (AFGC), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin), le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et l'Association des Sociétés d'Assurances du Bénin (ASA Bénin). Cela a été possible grâce à un environnement de confiance qu'a contribué à asseoir le gouvernement du président Patrice Talon en vue d permettre à la CDC Bénin d'atteindre ses objectifs. Il s'agit notamment de l'amélioration des statuts qui a permis d'aligner la CDC Bénin sur les pratiques des institutions financières de développement, en levant également les réserves émises par les Commissaires Aux Comptes (CACs) au terme de leur contrôle du premier exercice comptable 2020. En effet, la Direction générale a proposé et obtenu de la Commission de surveillance, l'avis favorable pour l'amélioration de ses statuts. Cette amélioration a été consacrée par l'adoption du décret n° 2021-645 du 08 décembre 2021, portant approbation des statuts modifiés de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin. Sur cette base, la capitalisation de la Caisse a été redéfinie du point de vue de sa constitution et le capital est porté à deux cent cinquante (250) milliards de Francs CFA, tout en précisant les modalités, la nature et les sources d'augmentation du capital libéré qui est de 77, 625 milliards de FCFA. Ce décret a permis par ailleurs de renforcer la composition de l'organe d'administration et de contrôle de la CDC Bénin et officialise l'application des normes IRFS adossées au Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, comme système d'informations financières et comptables. Tout ce qui s'est fait l'a été dans un environnement de confiance avec le respect totale des ratios prudentiels : « Sur le plan prudentiel, l'ensemble des indicateurs affichent des niveaux appréciables en dépit du contexte de mise en route de l'institution, confirmant ainsi la solidité financière de l'institution », a souligné le rapport annuel 2021 publié en mai dernier. C'est in fine un travail professionnel qui a été accompli par la caisse. La pratique doit faire école dans les autres institutions et organes publics en République du Bénin. C'est une façon indubitable de rassurer le public de la bonne foi des gouvernants qui témoigne d'un esprit de transparence au-delà des discours.

Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'hbtts	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 hbtts/ Km2	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 $	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26.2%	Décembre 2018

3ème session de 2022 du Conseil National du Crédit

Evolution des taux d'intérêt appliqués aux crédits au Bénin

(Les caractéristiques des crypto-monnaies exposées)

Le Conseil National du Crédit (CNC) du Bénin a tenu, le vendredi 23 septembre 2022, sa troisième session ordinaire de 2022 dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou. C'est sous la présidence de Oumara Karimou Assouma, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, représentant Romuald WADAGNI, Ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, son Président statutaire. Plusieurs sujets importants ont été examinés au cours des travaux.

• Abdul Wahab ADO

Au nombre des sujets abordés lors de la troisième session ordinaire du Conseil National du Crédit, il y a l'examen des résultats d'une étude réalisée par l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Bénin (APBEF-Bénin) sur les déterminants des taux d'intérêt débiteurs pratiqués par les établissements de crédit au Bénin, ainsi que sur les caractéristiques, enjeux et défis des crypto-monnaies. Selon le communiqué au terme des assises, au titre des résultats de l'étude, les membres du Conseil ont relevé que les taux d'intérêt appliqués aux crédits au Bénin ont, en moyenne, évolué dans une fourchette de 6,50 à 7,91% entre juillet 2021 et juin 2022. Les taux se situent au-dessus de ceux pratiqués dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA, qui a varié de 6,30 à 6,34%. Pour ce qui concerne l'exposé sur les crypto-monnaies, les participants ont pris connaissance des caractéristiques, enjeux et défis de ces actifs financiers ainsi que l'état de la réglementation ou des réflexions y relatives, tant au plan mondial que dans l'UEMOA et au Bénin. Les membres du CNC ont, en particulier, noté que les crypto-monnaies sont des actifs financiers volatiles et risqués pour lesquels il n'y a, pour l'heure, pas de réglementation dans l'UEMOA. Toujours au cours de cette session ordinaire des membres du CNC, les participants ont été informés du projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA. L'objectif de cette réforme structurante de la BCEAO est de mettre en place une infrastructure et les dernières décisions du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, prises à l'issue de sa session ordinaire tenue le 14 septembre 2022 à Dakar au Sénégal. Enfin, le Conseil National du Crédit a convié les acteurs à divers niveaux, à poursuivre des actions nécessaires à la consolidation des acquis pour un système bancaire et financier résilient dans l'Union et au Bénin.

Voici le communiqué

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT (CNC) DU BÉNIN

Cotonou, le 23 septembre 2022

Le Conseil National du Crédit (CNC) du Bénin a tenu, le vendredi 23 septembre 2022, sa troisième session ordinaire de l'année dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou, sous la présidence de Monsieur Oumara KARIMOU ASSOUMA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, représentant Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, son Président statutaire, empêché.

Les travaux de la rencontre ont principalement porté sur l'examen des résultats d'une étude réalisée par l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers (APBEF-Bénin) sur les déterminants des taux d'intérêt débiteurs pratiqués par les établissements de crédit au Bénin, ainsi que sur les caractéristiques, enjeux et défis des crypto-monnaies.

Au titre des résultats de l'étude, les membres du Conseil ont relevé que les taux d'intérêt appliqués aux crédits au Bénin ont, en moyenne, évolué dans une fourchette de 6,50 à 7,91% entre juillet 2021 et juin 2022, se situant au dessus de celle observée dans l'UEMOA, qui a varié de 6,30 à 6,34%. L'examen des déterminants de ces taux a fait ressortir que les principaux facteurs explicatifs de leurs évolutions sont :

- le niveau élevé du risque (insécurité judiciaire, fiabilité des états financiers, formalisation des garanties,etc.) et de son coût ;
- le coût élevé des ressources bancaires dû notamment aux taux d'intérêt relativement élevés auxquels sont rémunérés les dépôts à terme ;
- l'importance des charges d'exploitation des banques.

Tout en saluant la qualité et les enseignements de l'étude, les membres du CNC ont recommandé que les réflexions soient étendues aux déterminants des taux selon l'objet et les bénéficiaires des crédits, afin d'affiner les variables d'actions pouvant contribuer à réduire le coût du financement bancaire au Bénin.

S'agissant de l'exposé sur les crypto-monnaies, il a offert l'occasion aux participants de prendre connaissance des caractéristiques, enjeux et défis de ces actifs financiers ainsi que l'état de la réglementation ou des réflexions y relatives, tant au plan mondial que dans l'UEMOA et au Bénin. Les membres du CNC ont, en particulier, noté que les crypto-monnaies sont des actifs financiers volatiles et risqués pour lesquels il n'y a, pour l'heure, pas de réglementation dans l'UEMOA.

Au regard de ces informations, le CNC a instamment invité les autorités nationales et monétaires à intensifier les actions de communication et de sensibilisation des usagers sur les risques de volatilité, d'escroquerie, de pertes d'épargne et de blanchiment associés aux transactions sur les crypto-monnaies. À l'attention de la Banque Centrale, le Conseil a recommandé d'accélérer les travaux en cours visant la mise en place d'une réglementation sur ces actifs financiers dans l'UEMOA, de même que les réflexions sur la monnaie digitale de banque centrale.

Au cours de la session, les Conseillers ont été également informés du projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA. L'objectif de cette réforme structurante de la BCEAO est de mettre en place une infrastructure de paiement permettant les échanges de «compte à compte» quel que soit le type de compte (bancaire, non bancaire), l'instrument, le service et les canaux de paiement utilisés, et incluant toutes les institutions financières dans l'UEMOA. Le déploiement du projet envisagé en 2023, devrait réduire significativement les coûts et les délais des services de paiement pour les usagers, tout en rendant interopérables tous les moyens de paiement numériques.

Par ailleurs, les membres du CNC ont été informés des motivations à la base des dernières décisions du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, prises à l'issue de sa session ordinaire tenue le 14 septembre 2022 à Dakar en République du Sénégal. En effet, le Comité a noté que la persistance de la déviation de l'inflation par rapport à sa zone cible, comprise entre 1% et 3%, fait peser des risques sur l'ancrage des anticipations d'inflation dans l'Union et pourrait entraîner une rigidité à la baisse des prix. Il a donc décidé de relever de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO afin de favoriser le retour progressif de l'inflation dans la zone cible. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité de la Banque Centrale est passé de 2,25% à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de 4,25% à 4,50% à compter du 16 septembre 2022. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union reste inchangé à 3,0%.

Au terme des travaux, le Conseil National du Crédit s'est réjoui de l'accueil convivial qui lui a été réservé ainsi que de la qualité des documents et des échanges enregistrés. Il a invité les acteurs à divers niveaux, à poursuivre les actions nécessaires à la consolidation des acquis pour un système bancaire et financier résilient dans l'Union et au Bénin en particulier.

Fait à Cotonou, le 23 septembre 2022

Pour le Président du Conseil National du Crédit et pour ordre,
le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

Oumara KARIMOU ASSOUMA

Avenue Jean-Paul II
01 BP 325 Cotonou - Bénin

Tel.(229) 21 31 24 66 / Fax. (229) 21 31 24 65
courrier.bdn@bceao.int - www.bceao.int

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist

Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD

IMMOSUD

A VENDRE

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER

COMMERCIAL

MAGASIN / HANGAR
Cotonou Akpakpa
Grand Hangar 7m de Hauteur sur terrain de 500m²
60.000.000 FCFA

MAGASIN / HANGAR + boutiques sur 850m²
Zone Dantokpa
avec chambres froides
Très bon emplacement
Possibilité location

PARCELLES NUES

. Cotonou Togbin 6 parcelles de 500m², route des pêches
. Cotonou Akpakpa plusieurs parcelles d'environ 500m²
. Cococodji Bord de route internationale, terrains commerciales 1000m²
Zone résidentielle / 400m²
. Grand Popo Parcelles de 400m² à partir de 4 million
. Dèkoungbé Togbin
Domaine d'un hectare clôturé

RESIDENTIEL

COUP DE CŒUR
GRAND IMMEUBLE à finir
Cotonou Zone PLM Aledjo/El Dorado
bord de mer
Possibilité de revisiter le plan pour création hotel, bureaux, résidences, ou autres

DERNIERE Villa dispo avec Piscine
bord de mer
Cotonou- Akpakpa
Nouveau projet de construction de 3 villas deluxe
Haute Finition
250.000.000 FCFA

IMMEUBLE LOCATIVE R+2
Cotonou Zone des Ambassade
3 grands appartements
Rendement investissement environ 6%

Grande Villa Cotonou
Zone Erevan
bord de mer
avec Piscine
Finition haut-de-gamme sur terrain de 1500m²
prix sur demande

OPPORTUNITE
Cotonou en pleine ville
Ecole sur Terrain 1000 m²
accès 2 rues

Tel : +229 66 39 40 41
www.immosud-benin.com

Elections législatives de janvier 2023

Le Médiateur de la République invite à la paix

Dans le cadre des élections législatives de janvier 2023, dans sa mission de paix et de cohésion sociale, le Médiateur de la République invite à la paix.

REPUBLIQUE DU BENIN
LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Porto-Novo, le .....

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'imminence des élections législatives de janvier 2023 suscite déjà une mobilisation générale dans tous les états-majors des partis politiques.

Le Médiateur de la République, dans sa mission de quête de la paix, saisit l'occasion pour rappeler à chaque béninoise et à chaque béninois la nécessité d'œuvrer au renforcement de la cohésion nationale en évitant tout ce qui peut faire basculer notre pays dans la violence.

Il en appelle, en outre, au patriotisme et au civisme de tout le peuple béninois, pour l'atteinte de l'objectif « **zéro violence avant, pendant et après les élections législatives de janvier 2023** ».

Fait à Porto-Novo, le lundi 26 septembre 2022

Pascal ESSOU
Médiateur de la République

01 BP : 1501 PORTO-NOVO / Tél. : (+229) 20 21 20 22 - Fax : (+229) 20 21 49 09 - www.lemediateurdubenin.org

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest
Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org
ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

-MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
-MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
-MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Taxes

Des dirigeants d'entreprises proposent l'instauration d'une « TVA verte »

Quand c'est vert, c'est moins cher. Une soixantaine de dirigeants d'entreprises, dont nombre de jeunes pousses, proposent « d'appliquer un taux de TVA réduit aux produits écologiquement responsables afin de soulager le portefeuille des ménages », dans une tribune publiée dans le Journal du Dimanche (JDD). « Nous, dirigeantes et dirigeants d'entreprises, proposons aux parlementaires et au ministère de l'Économie et des Finances de se pencher sur une solution à même d'agir » sur le pouvoir d'achat, le soutien aux entreprises, et la transition écologique : « la TVA verte », écrivent-ils. Parmi les signataires se trouvent les responsables du Mouvement Impact France, de la Camif, Backmarket, BlaBlaCar, Yuka, Le Fourgon, Vestiaire Collective ou encore Biocoop. « Il n'est plus possible de soumettre aux mêmes règles fiscales les entreprises qui aggravent la crise environnementale et celles qui font tout pour y apporter des solutions. Nous pensons également qu'il est urgent d'inciter les citoyens à se tourner collectivement vers des biens et services vertueux en les rendant identifiables et accessibles pour tous », écrivent-ils encore.

« Des répercussions sociales concrètes »

« Compte tenu de l'urgence, nous appelons à ce que cette mesure soit adoptée dès le projet de loi de finances pour 2023 et fasse l'objet de nouvelles négociations au niveau européen », demandent les dirigeants dans cette tribune.

Ils estiment que « si une modulation de la TVA venait à être rejetée par le gouvernement en raison de contraintes juridiques ou budgétaires, il est primordial que nous instaurions au plus vite de nouvelles règles fiscales directement liées aux engagements des entreprises ». « Une modulation de 10 % à 5,5 % pourrait être aussi mise en place en fonction des engagements sociaux de l'entreprise inhérents à la conception du produit ou du service », proposent-ils, avant de s'engager « à ce que cette baisse de TVA n'engendre pas de hausse de marge pour nos entreprises, mais des répercussions sociales concrètes ».

20 minutes

Banque mondiale

Une « cinquième vague de crise de la dette » est en vue

Le monde est sur le point d'affronter une « cinquième vague de crise de la dette », a prévenu vendredi le président de la Banque mondiale (BM), David Malpass, lançant un appel en faveur d'un soutien aux pays en difficulté. La pandémie a poussé de nombreux pays à emprunter davantage afin de soutenir leur économie, se retrouvant désormais face à un risque de tension sur leur dette, sous l'effet combiné de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt.

« Plus de transparence »

« Je suis inquiet quant au niveau d'endettement, inquiet pour un certain nombre de pays », a déclaré Malpass lors d'une conférence de presse en ligne. « Rien qu'en 2022, environ 44 milliards de dollars de dette, détenue par le secteur privé ou d'autres Etats, est devenue exigible » dans certains des pays les plus pauvres, un montant supérieur à l'aide internationale reçue par ces mêmes pays, a souligné le président de la BM. « Nous faisons actuellement face à ce que je pense être une cinquième vague de crise de la dette », a-t-il ajouté, appelant à « radicalement plus de transparence » sur les niveaux d'endettement, tant de la part des prêteurs que des emprunteurs.

Appel à la Chine

Le président de la Banque mondiale s'exprimait en amont des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et d'une réunion du G20 finances, qui se tiendront la semaine prochaine à Washington. David Malpass en a profité pour demander de nouveau à la Chine, parmi les prêteurs les plus importants auprès des pays à faibles revenus, de communiquer plus sur les montants prêtés et d'en faire plus afin de permettre la restructuration des dettes les plus problématiques. Ses propos rejoignent les alertes lancées par la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, qui a estimé jeudi que près d'un quart des pays émergents et jusque 60 % des pays les plus pauvres risquent d'être confrontés à une crise de leur endettement.

Cocktail explosif pour l'économie

Une situation amplifiée par le ralentissement de l'économie mondiale, sous l'effet conjugués de l'inflation, nourrie par la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, ainsi que le resserrement monétaire décidé par les banques centrales pour limitée cette dernière. « Face au risque de crise financière dans les pays en développement, il est très important de reconnaître le rôle que les économies avancées jouent en termes de soutien à la croissance », a rappelé David Malpass. « Les pays en développement ont également besoin de voir plus de capitaux être investis chez eux » et, même si la BM tente d'augmenter ton aide, « ce n'est tout simplement pas suffisant », a-t-il ajouté. La BM retient quatre vagues précédentes de crise de la dette depuis les années 70, entraînant le plus souvent des crises financières dans les économies émergentes et en développement, à l'image de la crise asiatique de la fin des années 90.

20 minutes

Commerce

Le Cameroun a lancé l'exportation de marchandises vers le Ghana au tarif préférentiel de la Zlecaf

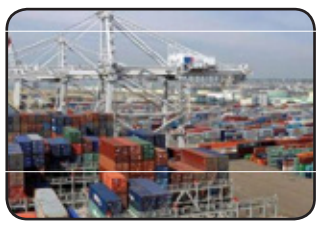

Théoriquement lancée début 2021, la Zlecaf vise à booster les échanges commerciaux intra-africains. Avec 1,2 milliard d'habitants, l'Afrique est la 2nde zone économique au monde derrière la Chine. Elle cherche à exploiter ce potentiel, pour que ses populations en profitent au mieux des retombées. Gig Afatex est la première entreprise camerounaise à exporter des marchandises au tarif préférentiel de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). L'administration douanière a délivré le 6 octobre, le tout premier certificat d'origine Zlecaf à ses produits à destination du Ghana. Sur les 44 pays qui ont déjà ratifié l'Accord de libre-échange continental, 6 autres pays ont décidé de lancer le commerce préférentiel sur des produits pour lesquels des règles d'origine existent (quasiment tous à l'exception du sucre, du textile-habillement et de l'industrie automobile). Il s'agit du Ghana, du Rwanda, du Kenya, de Maurice, de l'Égypte et de la Tanzanie. Les cargaisons que le Cameroun va exporter vers le Ghana sont constituées de safous et d'ananas séchés, ainsi que de thé au gingembre. Ces produits sont classés par l'État camerounais dans la « catégorie B », dite des produits sensibles produits localement. Elle se compose de 6,99% de lignes tarifaires, soit un total de 408 produits que le pays va libéraliser sur 13 ans avec un moratoire de 5 ans. La « catégorie A » elle, renferme les produits importés et non produits localement qui subiront une libéralisation rapide. Elle est composée de 90,01% de lignes tarifaires, soit 5 255 produits. Ce groupe sera démantelé en utilisant une approche dite linéaire sur une période de 10 ans, pour aboutir à un droit de douane nul. Les 175 produits exclus de la libéralisation forment la « catégorie C » renseigne Investir au Cameroun, avec 2,99% de lignes. Dans ce dernier groupe, on retrouve les farines de froment et de maïs, les huiles de palme brute et raffinée, les sucres, les chewing-gums et bonbons, les pâtes alimentaires, les jus de fruits, les ciments Portland et ceux de colle, les défrisants, les savons et gels de douche, les profilés d'aluminium, etc. Le ministère du Commerce affirme qu'au regard des contraintes liées au fonctionnement des unions douanières, dont l'une des particularités est le tarif douanier extérieur commun des membres, le Cameroun s'est associé aux 5 autres pays de la Cemac (Rep. Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rep. Centrafricaine, Tchad) pour élaborer de manière consensuelle cette offre tarifaire.

Nouveau programme économique

Le Rwanda obtient un accord préliminaire avec le FMI

Malgré les pressions extérieures, le Rwanda devrait enregistrer une croissance économique robuste cette année. Cependant, le changement climatique et l'inflation, qui a atteint 15,9% en août, font peser sur l'économie des risques que Kigali essaie d'atténuer. Le Rwanda a obtenu un accord préliminaire avec le Fonds monétaire international (FMI) pour un nouveau programme économique. L'annonce a été faite par l'institution dans un communiqué publié le jeudi 06 octobre. L'accord porte sur un instrument de coordination de la politique économique (PCI) et une « facilité pour la résilience et la viabilité à long terme de 36 mois, avec un accès demandé de 150 % de la quote-part (240,3 millions de DTS) », selon le Fonds. L'objectif est de soutenir les autorités rwandaises dans leurs efforts pour tirer parti des progrès des réformes macroéconomiques, budgétaires et financières entamées il y a quelques années, tout en accélérant les efforts pour renforcer la résilience face au changement climatique. « Les discussions sur les priorités de réforme dans le cadre de la PCI se sont concentrées sur le renforcement du cadre budgétaire, le maintien de la mise en œuvre d'un cadre monétaire, prospectif, crédible et efficace, et l'atténuation des cicatrices de la pandémie, tout en renforçant la résilience face aux chocs futurs. Les autorités devront maintenir la stabilité macroéconomique et renforcer leurs cadres d'action, tout en poursuivant les réformes structurelles afin d'assurer une croissance plus inclusive, résiliente et durable » a souligné Haimanot Teferra, cheffe de mission du FMI dans le pays. Cette annonce intervient alors que le Rwanda fait face, comme plusieurs pays africains, à des pressions économiques extérieures qui ont fait grimper son taux d'inflation à près de 16% en août. Bien que des mesures aient été prises, le FMI indique que « la lutte contre l'inflation élevée, les besoins de développement à long terme et les risques climatiques émergents restent un défi politique dans un environnement mondial hautement volatil ». Néanmoins, cette situation ne devrait pas empêcher le pays d'enregistrer une croissance économique robuste. Notons que l'accord préliminaire signé doit être examiné et validé par le conseil d'administration pour entrer en vigueur. Selon l'équipe du FMI qui s'est rendu à Kigali, le dossier devrait être transmis au conseil d'ici décembre.

Ecofin du 09 Octobre 2022

BRVM 10	161,07
Variation Jour	-0,17 %
Variation annuelle	4,92 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 193 — vendredi 7 octobre 2022 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite	203,74
Variation Jour	0,58 %
Variation annuelle	0,72 %

Evolution des indices

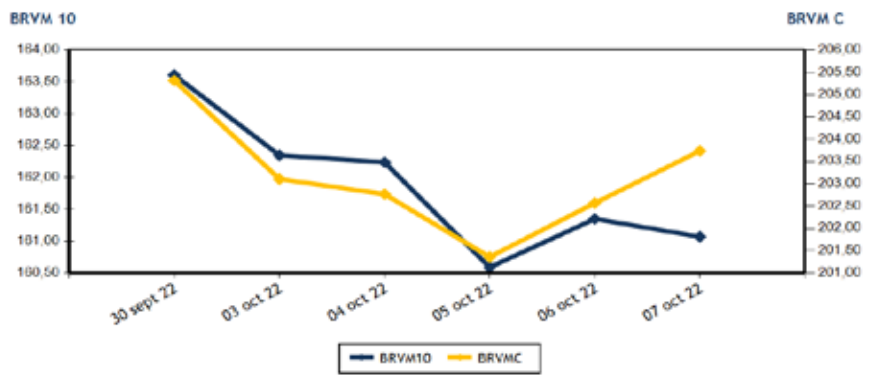

Volumes et valeurs transigés

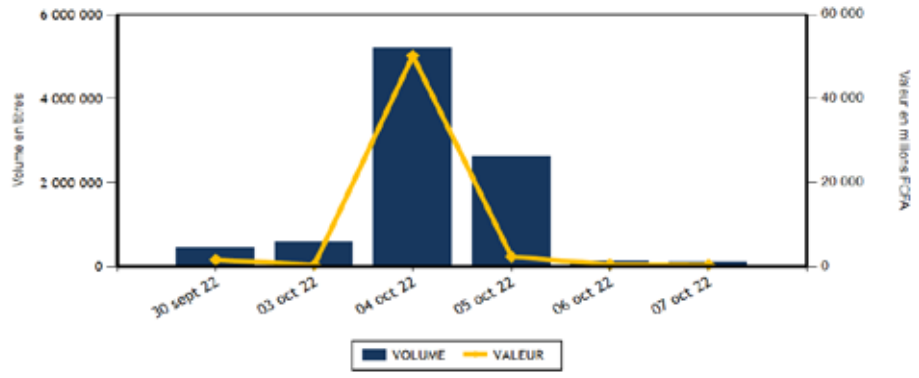

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 132 370 569 143	0,57 %
Volume échangé (Actions & Droits)	108 783	0,88 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	474 608 661	96,29 %
Nombre de titres transigés	41	2,50 %
Nombre de titres en hausse	19	26,67 %
Nombre de titres en baisse	13	0,00 %
Nombre de titres inchangés	9	-25,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 450 564 642 720	-0,02 %
Volume échangé	645	-97,74 %
Valeur transigée (FCFA)	6 509 250	-97,74 %
Nombre de titres transigés	6	-14,29 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-40,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL SN (TTLS)	2 375	7,47 %	20,25 %
SITAB CI (STBC)	6 730	7,08 %	8,90 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 650	6,60 %	-8,87 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	19	5,56 %	5,56 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	870	5,45 %	1,16 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 200	-7,32 %	21,57 %
SAPH CI (SPHC)	5 200	-5,37 %	0,10 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 600	-5,26 %	-14,08 %
SMB CI (SMBC)	7 100	-4,05 %	2,90 %
ECOBANK COTE D"IVOIRE (ECOC)	4 740	-2,17 %	-0,94 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	106,14	1,39 %	-3,61 %	4 990	25 454 165	26,76
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	471,31	0,38 %	5,00 %	32 350	197 943 635	9,34
BRVM - FINANCES	15	76,60	0,30 %	-0,69 %	38 945	127 115 236	7,34
BRVM - TRANSPORT	2	433,59	0,00 %	-30,31 %	111	193 930	6,95
BRVM - AGRICULTURE	5	290,67	-1,82 %	19,46 %	25 248	110 885 015	5,78
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,20	4,12 %	-7,91 %	7 139	13 016 680	28,29
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 721,27	0,00 %	91,10 %	0	0	16,75
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,03	
Taux de rendement moyen du marché	7,30	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,53	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	106	
Volume moyen annuel par séance	1 075 991,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	2 001 333 237,97	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	2,72	
Ratio moyen de satisfaction	3,64	
Ratio moyen de tendance	133,45	
Ratio moyen de couverture	74,94	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	6,56	
Nombre de SGI participantes	23	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = *Volume annuel échangé / nombre de séances*
Valeur moyenne annuelle par séance = *Valeur annuelle échangée / nombre de séances*
Ratio moyen de liquidité = *Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de satisfaction = *Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)*
Ratio moyen de tendance = *Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de couverture = *Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)*

Taux moyen de rotation = *moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)*
PER moyen du marché = *moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif*
Taux de rendement moyen = *moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende*
Taux de rentabilité moyen = *moyenne des taux de rentabilité des actions cotées*
Prime de risque du marché = *(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat*

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

UCA
Av. proche, rue en face de l'eglise Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou – BENIN
001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com

SGI BENIN
Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
Groupe BMCE BANK
BOA CAPITAL SECURITIES
Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121

AGI SOCIETE DE BOURSE
Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

AFRICABOURSE
Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36

BFS
BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation
Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Gestes de premiers secours

La responsabilité des citoyens méconnue

Les accidents de circulation surviennent sur les artères de nos grandes villes et sont récurrents à l'approche des fêtes de fin d'année. Face à ces cas, les citoyens, ne savent souvent pas le rôle qui est le leur pour pouvoir secourir l'accidenté en détresse. Leur passivité due à leur ignorance précipite, dans une certaine mesure, la victime dans l'au-delà alors qu'on pouvait la sauver par un simple geste.

C'est presque une contagion dans les rues. Les citoyens, témoins d'un accident de circulation, au lieu de se préoccuper de l'état de santé de la victime, s'empressent plutôt à immortaliser le drame par des photos avec leur portable. Cette pratique devenue la règle que l'on observe généralement chez bon nombre de personnes s'apparente à une ignorance quand on sait que la non-assistance à personne en danger est punie par la loi. En effet, l'acte que doit poser le premier maillon de la chaîne de secours qu'est le premier témoin est déterminant dans la suite du sauvetage de la victime. « C'est lorsque le premier témoin arrive à faire convenablement ce qu'il doit faire avant d'alerter que la victime pourra efficacement être pris en charge par le pompier et le médecin par la suite », a fait savoir le Lieutenant Dominique Kodjo Koumbara de la compagnie nationale des sapeurs-pompiers. Tout citoyen témoin de n'importe quel type d'accident doit avoir les réflexes importants et les comportements qu'il faut en cas d'accident domestique, de la route et du travail en attendant l'intervention des secours. Pour que cela soit, le recours à son téléphone portable ne doit pas être le premier réflexe. Mais plutôt la mise en œuvre de la notion ''PAS'', c'est-à-dire, Protéger, Alerter et Secourir. D'après les explications de Dominique Kodjo Koumbara, en cas d'accident, le premier témoin doit prendre toutes les dispositions pour se protéger, protéger la victime et sécuriser le lieu de l'accident pour empêcher toute infiltration extérieure susceptible d'aggraver l'état de la victime avant d'alerter. A ce niveau, a-t-il rappelé, le témoin doit appeler le numéro vert du secours en donnant des précisions utiles sur la nature du drame, le lieu exact et la situation de la victime. Ces informations permettent aux sapeurs de venir avec les équipements adéquats pour un travail plus efficace.

L'étude de cas pratiques

L'instructeur propose deux études de cas pour permettre aux uns et aux autres de cerner la notion liée au secourisme. Dans un premier temps, il a évoqué le cas d'une victime qui saigne abondamment. Ici, pour arrêter l'hémorragie, il est recommandé au premier témoin de mettre la victime en position d'équilibre (couchée au sol sur le dos) pour ralentir le battement du cœur et presser fortement la partie touchée avec une étoffe. En cas d'échec, penser à un pansement relais pour maintenir l'écoulement du sang. C'est quand ces deux méthodes ont montré leur limite qu'il faut faire recours en dernier ressort au garrot. « Compte tenu des risques qu'il présente, nous ne conseillons pas aux gens de faire systématiquement le garrot », a recommandé le commandant. S'agissant du second cas d'école relatif à une victime inconsciente qui respire, Philippe Ayibéto, l'instructeur, a indiqué qu'il faut mettre dans ce contexte la victime en PLS (Position Latérale de Sécurité), c'est-à-dire la faire coucher sur le côté. Cette position consiste à éviter à la victime d'être asphyxié en lui libérant ses voies respiratoires et favoriser l'écoulement facile des éventuelles baves. Ce n'est qu'après que le témoin peut alerter le secours. Ces notions méritent qu'elles soient enseignées à tout usager de la route notamment aux conducteurs de taxi-motos. Les maires du Zou peuvent prendre l'initiative dans leurs Communes respectives pour que progressivement chacun soit informé et formé. Ainsi, on pourrait sauver des vies qui trépassent fatalement à cause de l'ignorance des premiers et réduire les décès liés aux accidents.

Rock Amadji
(Correspondant Zou-Collines)

Après le scandale PPEA 2

Retour triomphale des Pays-Bas dans le secteur de l'eau au Bénin

La dernière visite de travail du président Patrice TALON aux Pays-Bas a été couronnée par la signature d'accords financiers portant sur un montant de plus de 118 milliards de FCFA.

Certes, dans un premier temps, il faut souligner la consistance des ressources ainsi mises à disposition par le Royaume des Pays-Bas, destinées au secteur de l'eau potable (nouvelles installations d'adduction dans les communes de Karimama, Cobly, Gogounou puis renforcement de celles existantes à Natitingou, Toucountouna et Copargo), à l'aménagement et de la reconstruction du port de pêche, ainsi qu'à l'aménagement et la réhabilitation du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo. Mais ensuite, il faut pouvoir relever que c'est un réel exploit que réalise le président TALON, en ramenant aussi massivement les Pays-Bas dans le secteur de l'eau potable en milieu rural au Bénin. L'on doit se souvenir qu'à son arrivée aux responsabilités en 2016, le pays était blacklisté suite au scandale PPEA 2.

Pour en être là aujourd'hui, il a donc fallu convaincre la partie néerlandaise par les gages de bonne gouvernance, de lutte implacable contre la corruption, et par le sérieux. Toutes choses qui sont reconnues au président Patrice TALON et à son Gouvernement dans la gestion de notre pays. Avant, comme pour tester le régime de la Rupture, les Pays-Bas, après que notre pays avait satisfait au pré requis exigé, ont financé le Programme OmiDelta (secteur eau et assainissement) dès 2018 avec un seuil de tolérance des dépenses inéligibles fixé à 1% au plus pour toutes les dépenses du programme. Ce défi a été relevé avec satisfaction. Pour y parvenir, il a été procédé au changement de tutelle de la Coordination du Programme OMIDELTA. L'ANAEPMR en a été chargée afin d'impulser le démarrage effectif des activités. Il importe de retenir qu'en observance de la nouvelle gouvernance instaurée dans le secteur et du seuil des dépenses inéligibles relevé à au plus 1% pour toutes les dépenses du Programme, aucun incident n'est intervenu dans la mise en œuvre et dans la gestion de ce financement. Ces mesures et performances découlant de la bonne gouvernance qu'implémente le Gouvernement ont donc permis à notre pays de revenir totalement en grâce auprès du partenaire néerlandais pour être éligible aux présents financements. Il convient donc de retenir qu'en matière de partenariat avec les Pays-Bas dans le domaine de l'eau potable, nous revenons de loin. Que le président TALON a réussi à nettoyer la souillure laissée par le scandale PPEA 2. Que c'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour le Bénin auprès des Pays-Bas.

Mois du consommons local

Le FORINCLE prône la libre entreprise et la promotion du local

Le Forum international du consommons local et de la libre entreprise (FORINCLE) s'est tenu samedi 08 octobre 2022 à Cotonou. Initiative de Label Groupe international, ce Forum a réuni différents acteurs qui ont débattu des défis liés à la promotion des produits locaux.

• Bidossessi WANOU

« Le Libre entreprise au service du consommons local». C'est le thème de cette édition du Forum international du consommons local et de la libre entreprise (FORINCLE). Au menu, des panels, des communications, promotions de produits locaux, foire, distinctions et network ou B to B. Ce Forum vise à susciter plus d'engouement pour les produits locaux chez les Béninois sachant qu'un rapport récent indique que plus de 20% de ce qu'on consomme au Bénin est importé. Selon le Promoteur du FORINCLE, Caleb Kpoviessi, ce forum vise à « fédérer tous les acteurs des chaînes de production, de distribution et de consommation autour d'un partenariat gagnant susceptible de permettre aux entrepreneurs locaux et positionner leurs produits sur le marché local et international. Nous allons aborder des résolutions stratégiques, lesquelles résolutions devront permettre aux consommateurs de savoir désormais pourquoi choisir le béninois, l'africain ; aux producteurs de savoir quoi offrir aux consommateurs pour les convaincre…». Mais il importe d'avoir une bonne qualité de produit, ce qui induit une urgence à coopérer, urgence à laquelle incite également le FORINCLE selon Caleb Kpoviessi. C'est dans ce cadre qu'une série de communications a été présentée pour outiller les producteurs sur les stratégies de production, l'accès au marché, la promotion et la vente, les circuits de distribution...Directeur général de l'Agence béninoise de la sécurité sanitaire des aliments (ABSSA), Epiphane Hossou a présenté à l'occasion, les procédures et démarches pour labéliser et certifier un produit, gage d'assurance pour les populations consommateurs. Président de « La voix des consommateurs », Robin Accronbessi a salué l'initiative et évoqué les défis qui s'imposent : « Aujourd'hui, consommer local, c'est garantir pour le consommateur une bonne qualité de produit mais, c'est aussi nous donner la chance de construire une économie émergente et résiliente, qui fournit de l'emploi à la jeunesse et une économie de production garantissant la qualité du produit sur le marché ».

• Vue de l'assistance au Forum

Inscription dans les facultés classiques de l'UAC

La plateforme de recueil des choix de filières ouverte

Les nouveaux bacheliers non allocataires peuvent s'inscrire sur la plateforme de recueil des choix de filière dans les facultés classiques de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Les inscriptions ouvertes vendredi 07 octobre se poursuivent jusqu'au dimanche 30 octobre 2022 à minuit. Le vice-recteur chargé des affaires académiques à travers un communiqué a porté l'information à la connaissance du public.

Ouverture des inscriptions pour les nouveaux bacheliers non allocataires. La plateforme de recueil de choix de filières dans les facultés classiques est ouverte, et accessible via le lien https://choix-faculte.uac.bj/.

Selon le communiqué du vice-recteur, la plateforme sera ouverte du vendredi 07 au dimanche 30 octobre 2022 à minuit. « Cette phase de recueil de choix de filière est réservée à tous les bacheliers de 2022 toutes séries confondues ainsi que les titulaires du DEAT 2021 et ceux du DT 2022 », précise le communiqué.

Les nouveaux bacheliers sont invités à bien s'approprier du guide d'orientation 2022-2023 afin d'opérer leur choix.

Source externe

Décès au CNHU-HKM

L'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé saisie

(Des précisions du ministre de la santé)

Des informations circulent sur les réseaux sociaux, faisant état d'un nombre considérable de "décès pour cause de coupure électrique" survenus au CNHU-HKM. Le président de la République a personnellement saisi l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé à l'effet de s'occuper du dossier. De plus, le procureur de la République est saisi pour les suites judiciaires appropriées. Des précisions ont été apportées par le ministre de la Santé et le DG du CNHU-HKM qui appellent les populations au calme.

• Falco VIGNON

Suite aux informations qui circulent sur les réseaux sociaux, la Direction Générale du CNHU-HKM informe les populations que la clinique universitaire polyvalente d'anesthésie-réanimation a enregistré au petit matin du vendredi 7 octobre 2022, quatre (4) cas de décès de patients préalablement admis en situation de détresse. La Direction générale présente ses sincères condoléances aux familles éplorées. Elle signale qu'informé de la situation, le gouvernement a activé les différents corps de contrôle pour faire toute la lumière sur les causes de ces décès, situer les responsabilités et sanctionner au besoin.

Le Directeur général, Prof Dieu donné GNONLONFOUN rappelle que c'est dans l'optique d'assurer la qualité des soins offerts aux populations que le CNHU-HKM s'est inscrit dans une démarche d'assurance qualité axée principalement sur le renforcement des capacités du personnel dans tous les secteurs pour la sécurité du patient. Toutes les dispositions sont donc prises pour anticiper sur des perturbations pouvant affecter la prise en charge des patients.

La Direction générale invite par conséquent, les populations à la patience et au calme en attendant les conclusions des missions d'investigation en cours et rassure également qu'aucune légèreté ou faute professionnelle ne restera impunie.

Par ailleurs, des précisions ont été faites également par le ministre de la Santé dans un communiqué.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 882 - COTONOU
Tél. : +229 21 33 2178 / 21 33 21 63
Adresse mail : sante.infos@gouv.bj
Site web : www.sante.gouv.bj

N° 0909 -2022/MS/DC/SGM/SP

Cotonou, le 9 octobre 2022

COMMUNIQUÉ

J'ai été saisi d'un dysfonctionnement dans le service de réanimation du Centre national hospitalier et universitaire Hubert Koutoukou MAGA (CNHU-HKM) de Cotonou qui aurait malheureusement conduit au décès de quatre (4) de nos compatriotes le vendredi 7 octobre 2022.

Par ma voix, le Gouvernement présente ses condoléances aux familles éplorées.

Cette situation grave intervient à un moment où le Gouvernement a engagé d'importants efforts pour l'amélioration de la qualité des soins offerts à nos concitoyens dans nos formations sanitaires.

Elle rappelle la justesse du combat du Ministère de la Santé et l'impérieuse nécessité de poursuivre les réformes pour garantir l'accès à des soins sécurisés à toutes et à tous.

Le Gouvernement, à travers le Ministère de la Santé, a diligenté une enquête en vue d'élucider cette situation, de situer les responsabilités et prendre les mesures qui s'imposent.

Par ailleurs, je signale que le Président de la République a personnellement saisi l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé à l'effet de la voir s'occuper du dossier.

De même, le Procureur de la République est saisi pour les suites judiciaires à donner.

Enfin, le Ministère de la Santé appelle tous les citoyens au calme et à la sérénité et renouvelle son engagement à œuvrer pour assoir définitivement un système de santé résilient, capable de garantir le droit à la santé partout dans notre pays.

Benjamin I. B. HOUNKPATIN

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Lion Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Vierge Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Poissons Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste du Bénin
Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2ème rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs
Nestor DEHOUINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)
Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)
Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Economic outlook for Oub-Saharan Africa/Africa's pulse report

World Bank Calls for Protecting the Poor from Slower Growth and High Inflation

The World Bank released the Africa's report of 2022. It was Tuesday, October 4, 2022 in WASHINGTON, D.C., at the institution's headquarters. According to the report, African governments must urgently restore macroeconomic stability and protect the poor from slowing growth and high inflation.

In the World Bank's latest biannual Africa's Pulse-report, the analysis of the short-term regional economic outlook predicts a deceleration in growth in sub-Saharan Africa from 4.1% in 2021 to 3.3% in 2022, a 0.3 percentage point downward revision from April expectations. The report indicates that Africa's economic growth is being slowed by the headwinds of the global economy, while countries continue to struggle with rising inflation that is holding back progress in the fight against poverty. The risk of stagflation comes at a time when high interest rates and debt are forcing African governments to make difficult choices to successfully protect employment, purchasing power and development gains. Through this 26th edition of the World Bank's Africa's Pulse report, it should be understood that economic growth in Sub-Saharan Africa (SSA) is expected to decelerate from 4.1% in 2021 to 3.3% in 2022, due to the slowdown in global growth, rising inflation exacerbated by the war in Ukraine, adverse weather conditions, tightening global financial conditions and the increasing risk of over-indebtedness. These trends undermine poverty reduction, already undermined by the impact of the COVID-19 pandemic.

Analysis of growth prospects in sub-Saharan Africa

The outlook shows that among the three largest African economies, growth is moderate in Nigeria and South Africa, while the Angolan economy is benefiting from rising oil prices, rising oil production and strong performance in the non-oil sector. Growth in sub-Saharan Africa is expected to rebound to 3.5 per cent in 2023 and 3.9 per cent in 2024. Excluding Angola and South Africa, the subregion of Eastern and Southern Africa is expected to grow by 4.5 per cent next year and 5.0 per cent in 2024. Excluding Nigeria, the West and Central African subregion is expected to grow by 5.0 per cent in 2023 (4.2 per cent), and growth will strengthen in 2024 (5.6 per cent). Economies in the countries of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) are expected to recover in 2023 after the slowdown in 2022 (4.9 per cent) to reach 6.4 per cent, and to strengthen further in 2024 to reach 7.0 per cent. The war in Ukraine has accelerated already rising inflation in the region. The rise in inflation is weighing on economic activity in SSA by depressing both business investment and household consumption. As of July 2022, 29 of the 33 sub-Saharan African countries for which information is available had inflation rates above 5.0 per cent, while 17 countries had double-digit inflation. Inflation functions as a regressive tax, disproportionately affecting the poor. In SSA, the strong impact of food and fuel prices on consumer prices has boosted inflation to record levels in many countries, exceeding the ceiling of central bank targets in most countries that have one. The vast majority of the population of sub-Saharan Africa is affected by high food prices, as they spend on average more than 40 per cent of their total expenditure on food. These economic challenges come at a time when countries' ability to sustain growth and protect poor households is severely constrained.

Public financial management and the challenges ahead

Analysis of the data shows that fiscal space is almost exhausted in some sub-Saharan African countries, mainly due to high debt levels, rising borrowing costs and the depletion of public savings. The region's fiscal deficit widened during the pandemic to 5.6% of GDP in 2020 (from 3.0% of GDP in 2019). In 2022, the deficit amounts to 4.8% of GDP due to consolidation efforts. Debt is expected to remain high at 59.5 per cent of GDP in 2022 in sub-Saharan Africa. Eight of the 38 IDA-eligible countries in the region are in debt distress, and 14 are at high risk of joining them. African governments spent 16.5% of their revenues on external debt servicing in 2021, compared to less than 5% in 2010. To preserve development gains in the region, countries must prioritize protecting the poorest households while maintaining macroeconomic stability. This requires coherent monetary, fiscal and debt policies in order to reduce inflation and create fiscal space. If inflationary pressures are not contained, this could lead to social unrest, intensify conflict and, ultimately, provoke political instability.

Food Insecurity

The rise in food prices is causing difficulties with serious consequences in one of the regions of the world where food insecurity is the highest. Hunger has risen sharply in sub-Saharan Africa in recent years, due to income losses and supply chain disruptions caused by the pandemic, regional and global conflicts, extreme weather conditions and locust invasion. More than one in five people in Africa faces hunger – a much higher proportion than in other parts of the world. Acute food insecurity (IPC Phase 3 or higher) is also on the rise: 140 million people were acutely food insecure in 2022, up from 120 million in 2021.At least 55 million people in the Horn of Africa are severely food insecure, with Ethiopia, Kenya and Somalia experiencing the worst drought in 40 years. Without urgent action by African policymakers, food security will continue to deteriorate, with devastating consequences for Africa's poorest and most vulnerable populations. In times of crisis and limited resources, it is imperative that Governments find ways to support the poorest households while redirecting their agricultural and food expenditures to public goods that produce the best development results. Redirecting agricultural spending and poorly targeted subsidies to public goods can bring considerable benefits. An investment of US $1 in agricultural research generates an average future profit stream of US $10 (in terms of net present value). The benefits of investments in irrigation are also high – with returns in SSA ranging from 17% for large projects to 43% for small projects. Scientific innovation and better management of limited water resources will be essential to increase productivity in the face of climate impacts. Deepening regional (sub-regional and continental) trade and integration within Africa can also strengthen the resilience of food systems to international shocks. Currently, interregional trade in agricultural products, as a percentage of Africa's total agricultural trade, remains below 20 per cent, one of the lowest in the world. The regional economic communities and the newly established African Continental Free Trade Area (AfCFTA) offer opportunities to lower agricultural trade barriers and create regional markets that can reduce domestic price volatility and stimulate investment in food production, distribution and transport.

Growth projections for the major economies in Eastern and Southern Africa

In South Africa, the economy slowed to 0.2% year-on-year in 2022 from 2.7% in the previous quarter. The economy is expected to grow by 1.9% this year, a 0.2 percentage point downward revision from the first April projections. The Angolan economy is one of the main beneficiaries of favourable terms of trade, which translate into real growth of 3.1 per cent in 2022, compared with 0.8 per cent the previous year. Kenya is expected to grow by 5.0 per cent in 2023 (from 5.5 per cent previously) to 5.3 per cent in 2024. Ethiopia will find it difficult to regain its pre-pandemic performance due to the protracted conflict in the northern region that is driving investment out of reach. Real GDP is expected to grow steadily, from 5.3 per cent in 2023 (up from 3.5 per cent previously) to 6.1 per cent in 2024. Botswana and Zambia will grow by 4.0 per cent in 2023 (compared to 3.2 and 3.3 per cent, respectively). While growth is expected to slow in Botswana (3.7 per cent) in 2024, it is expected to accelerate to 4.2 per cent in Zambia.

Growth Projections for Key West and Central African Economies Real GDP growth in Nigeria is expected to slow from 3.6 per cent in 2021 to 3.3 per cent in 2022, as the country's economic growth continues to suffer from the underperformance of the oil sector. Chad and the Republic of the Congo are expected to emerge from two- and seven-year recessions in 2022 and are expected to grow by 3.1 and 1.9 per cent, respectively, thanks to the combination of soaring oil prices, stable oil production and strong performance in the non-oil sector. In Niger, growth is expected to jump by 3.6 percentage points to 5.0%, thanks to the expansion of the agricultural sector after a severe drought in 2021. Growth in Ghana is expected to slow to 3.5 per cent in 2022, well below the country's average pre-pandemic performance of 7 per cent, owing to rising public debt, high inflation and currency depreciation. Growth in Côte d 'Ivoire is expected to rebound from 5.7 per cent in 2022 to 6.8 per cent, before falling back to 6.6 per cent. After slowing to 4.8% in 2022, growth in Senegal is expected to jump to 8.0% in 2023 and strengthen to 10.5% in 2024. Gabon is expected to continue its upward trend, but at a slow pace. Growth is expected to reach 3.0% in 2023 (up from 2.7% previously). In Cameroon, the economy will continue to grow steadily in 2023 (4.3 per cent) and 2024 (4.6 per cent), supported by investment and private consumption. The World Bank report presents the challenges for the effective development of African economies.

Achievement of sustainable development goals

Benin Gets 118 Billion FCFA in Holland

(At the expense of access to safe drinking water for all)

President Patrice Talon and his government promised to achieve Sustainable Development Goal (SDG) 6, "Clean Water and Sanitation," ahead of schedule. They work on it and keep moving forward a little more every day. On a two-day working visit to Holland, the Beninese government secured new funding for this purpose.

On the way to achieving the Sustainable Development Goals, Benin is convincing day by day. The working visit of the President of the Republic Patrice Talon accompanied by the Minister of State, Minister of Economy and Finance, Romuald Wadagni and the Minister of Foreign Affairs and Cooperation, Aurélien Agbénonci gave proof of this. Significant financial commitment agreements were signed by the Minister of State with Joor ORTHUIZEN CEO of Invest International for three projects all aimed at accelerating the achievement of the SDGs. The said agreements cover a total amount of 180 million Euros or more than 118 billion FCFA (118,072,260,000 FCFA). The first project concerns the strengthening of the drinking water supply system in six communes in northern Benin: Karimama, Cobly, Gogounou, Copargo, Toucountouna and Natitingou. The aim will be to set up new drinking water supply infrastructures precisely in Karimama, Cobly and Gogounou and then to strengthen the existing infrastructure in the other three cities, Natitingou, Toucountouna and Copargo. The second project is the development of the Cotonou Artisanal Fishing Port. The third is the development and rehabilitation of Lake Nokoué and the Porto-Novo Lagoon for the development of aquaculture and fishing activities. Already, in the Council of Ministers on 15 April 2020, the government has shown its willingness to clean up and rehabilitate the Ahémé, Nokoué lakes, the lagoon of Porto-Novo and their channels. With this in mind, a series of initiatives had been announced, namely:the release of uncontrolled habitats and the clearance of rubbish piles from the right-of-way (bank and water) of Lake Nokoué and the Cotonou Channel; the completion of a feasibility study on the dredging of Lake Nokoué and the lagoon of Porto-Novo; the creation, equipment and training of the Special Fisheries Monitoring Unit; the rehabilitation of mandatory control bases and transfer platforms on Lake Ahémé, as part of the revival of the shrimp industry; the reorganization of sedentary fisheries on Lake Nokoué and the lagoon of Porto-Novo with the determination of biological reserves and the reforestation of banks, watersheds and other liberated areas. Ultimately, the Government intends to halt the degradation

of these bodies of water and this funding is timely to accelerate the work underway and reinforce the many initiatives taken to date to achieve the goal. In this ambition, SDGs 14 and 15 are also targeted. Finally, the development project of the Artisanal Fishing Port of Cotonou which includes a relocation of the Fishing Port, will promote a fluidity of activities of the Autonomous Port of Cotonou for more profitability. It provides for a nautical service area with modern infrastructures for the port's towing and pilotage service, an area dedicated to the national navy and a shipyard; an area dedicated to the development of activities related to artisanal and semi-industrial fishing with, among other things, unloading docks, shelter areas for boats, an inclined plan for the setting up of canoes, workshops for repairing nets and engines etc., but also an entire circuit for the sale of fishery products by ensuring effective health and statistical monitoring and an area for the marketing and processing of fishery products is also included in the project.

African Development Fund, a guarantee for Benin

In its quest for financing to accelerate the achievement of the SDGs, Benin can count on the support of major financial partners, including the African Development Fund of the African Development Bank. As recently as 30 September 2022, this Fund granted a partial credit guarantee to Benin in support of efforts to mobilise financing for the Sustainable Development Goals (SDGs). Thanks to the partial guarantee from the Fund, Benin will be able to mobilise more funding in foreign currencies that can be used exclusively for expenditure eligible for the United Nations Sustainable Development Goals, in particular agriculture and agro-industry, water and sanitation, health, decent and low-cost housing, education, renewable energy, etc., at longer maturities.

"This instrument will allow Benin to increase its credit and catalyse the financing of international institutional investors," explained Marie-Laure Akin-Olugbade, Acting Vice-President of the African Development Bank Group in charge of Regional Development, Integration and Service Delivery. The country has convinced of its experience in this area since 2021, when the first in Africa, it issued a euro bond or SDG bonds, in line with international best practices and raised 628 billion at maturity 14 years, or 2035, historic and memorable, coming from an African country that is also without great resources. According to the Minister of State, Minister of Economy and Finance of Benin, Romuald Wadagni, "this unique operation testifies once again to Benin's capacity for financial innovation, which will soon become the first country to use a unique combination of credit enhancement for SDG financing". According to him, "the operation is in line with our financing strategy, which gives a central place to development with environmental and social impact. We encourage the spread of this type of innovative structure on the continent, in order to encourage the financing of sustainable projects on favourable terms, especially in the context of the current degraded market. I extend my thanks to the teams of the African Development Bank for their support and involvement throughout this process, "added the Minister of State. This partial guarantee of credit from the African Development Fund, it should be notified, will be based on the principles of the SDG Framework Document in this case, the principles of use of resources, selection of projects, and evaluation. On the occasion of the validation of the principles of agreement with the African Guarantee Fund, acting vice-president of the African Development Bank Group, Marie-Laure Akin-Olugbade welcomed the double advantage offered by this guarantee of the Fund in Benin. "We welcome the approval of this project, which offers Benin the dual advantage of mobilising resources in line with its priorities based on the Sustainable Development Goals and optimising its funding conditions," she noted. It should be recalled that Benin is making many efforts to accelerate the achievement of the SDGs, even before the deadline specifically with regard to access to drinking water for all.

Obligations de Relance du Trésor/UEMOA

Le Bénin encaisse 22 milliards de FCFA des investisseurs

L'Etat du Bénin à travers le Trésor public, du Ministère de l'Economie et des Finances avec le soutien de l'UMOA-Titres a organisé le jeudi 06 octobre 2022, l'émission des Obligations de Relance du Trésor de maturité initiale 3 ans et 5 ans pour 20 milliards FCFA au taux d'intérêt respectif de 5,20% et 5,30%. Au terme de l'émission, le Bénin a récolté un montant de 22 milliards FCFA.

• Abdul Wahab ADO

Les investisseurs poursuivent d'accorder leur confiance au Bénin. Le Bénin a obtenu une somme de 22 milliards de FCFA pour une demande de 20 milliards FCFA. Selon le compte de l'émission des Obligations de Relance du Trésor de maturité initiale 3 ans et 5 ans, le taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues est de 110,%. Quant au Taux d'absorption, il est de 70,58%. Le nombre des participants est de 17 pour 27 soumissions. Il faut préciser que les émissions dénommées « Obligations de Relance OdR » visent à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État du Bénin dans le cadre de ses plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire. Elles concernent l'ensemble des États de la zone UEMOA. Elles ciblent principalement les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamées par les États de la zone. La soumission est ouverte aux investisseurs de l'espace UEMOA et HORS UEMOA. C'est l'UMOA-Titres qui a assuré l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO. L'accès au marché primaire était réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : les établissements de crédit ; les organismes financiers régionaux ; les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Les regards sont tournés vers la prochaine levée de fonds du Bénin sur le marché des capitaux.

Assainissement du cadre de vie

L'Adab en campagne de salubrité au CSC de Bantè

(Le président de l'ADAB, Laourou remercie Talon pour le projet de réfection de l'hôpital)

Le président de l'Association de développement de Bantè (Adab), le colonel Marcellin Laourou témoigne sa gratitude au chef de l'Etat. C'est à l'"issue de la campagne de salubrité, organisée du 24 septembre au 1er octobre 2022, que le président de l'Adab a pris la parole pour dire toute sa joie de voir Bantè au cœur du Programme d'action du gouvernement.

Le développement de Bantè tient à cœur au chef de l'Etat et un programme spécial est mis en œuvre à cette fin. Le centre de santé communal de Bantè sera réfectionné et équipé les jours à venir. C'est à l'occasion de la dernière journée de salubrité consacrée à l'hôpital de Bantè, samedi 1er octobre dernier, que le colonel Marcellin Laourou, président de l'Association de développement de Bantè (Adab), a annoncé la nouvelle aux populations venues massivement soutenir l'Adab à cette campagne de salubrité. « De 1980 à aujourd'hui, voyez combien de gouvernements sont passés. Nous les cadres, nous voyons la chose et nous ne réagissons pas, les politiciens voient la chose et ne réagissent pas, quand j'ai parcouru les salles, j'ai failli couler des larmes. Depuis 80, si aujourd'hui, c'est le président Talon qui décide de construire l'hôpital, nous ne pouvons que dire merci. On n'a pas besoin d'être politicien pour dire merci à un président de la République, parce que l'hôpital est pour nous », a laissé entendre Marcellin Laourou. Pendant une semaine, le colonel Marcellin Laourou et des membres du bureau de l'Adab ont mobilisé les jeunes et femmes de Bantè autour d'une campagne de salubrité dans l'unique but de donner une nouvelle vie à l'hôpital. Ils ont sarclé, balayé, rendu propre le centre de santé de la localité qui était rempli de mauvaises herbes. Lors de la dernière journée de salubrité, consacrée à l'hôpital de Bantè, le colonel Marcellin Laourou a remis un lot de matériels de salubrité composé de houes, coupe-coupe, balais, râteaux et brouettes pour permettre à l'Adab de continuer l'œuvre. « Avec le colonel Laourou Marcellin, nous ne nous sommes pas trompés de chemin. Nous savons qu'il est capable de beaucoup de choses, et c'est la preuve que nous voyons aujourd'hui devant nous », a laissé entendre le Ca/Bantè, Moussa Ogou, en guise de remerciement. Cette initiative qui est une innovation de Marcellin Laourou a permis de mobiliser des jeunes, des femmes, la société civile et surtout des acteurs politiques de différentes obédiences autour de cette noble action. Contrairement aux hommes politiques, le colonel Laourou est un cadre qui fait l'unanimité non seulement dans toute la commune de Bantè mais aussi dans le département des Collines. Avant de prendre congé des populations fortement mobilisées, Marcellin Laourou a appelé les fils et filles de la commune à l'union. Pour lui avec les actes concrets que pose Patrice Talon et son gouvernement dans la zone, la population de Bantè est aujourd'hui prête et déterminée à soutenir le chef de l'Etat. Il faut noter que cette campagne de salubrité intervient quelques mois après son installation à la tête de cette association.

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)

Dette publique en Afrique

Les OSC de l'Uemoa décryptent l'impact sur les droits humains

Le Comité d'abolition de dettes illégitimes (CADTM/Afrique) et le Cercle de l'autopromotion pour le développement durable (CADD-Bénin) ont initié au profit de la société civile béninoise, une formation de trois jours sur l'impact de la dette publique sur les droits humains. A l'occasion, le diagnostic et l'état des lieux ont été faits au Bénin et sur le continent suivi d'une série de résolutions. C'était du 04 au 07 octobre 2022 à Cotonou.

• Des participants en atelier

• Bidossessi WANOU

En plus des Organisations de la société civile béninoise, celles venues du Burkina Faso, du Togo, du Mali, du Cameroun, de la République Démocratique du Congo ont pris part à l'atelier de formation sur la dette. « L'impact de la dette publique sur les droits humains et les alternatives possibles », c'est autour de ce thème développé en sous thèmes qu'a eu lieu la formation conduite par des acteurs publics, des chercheurs et universitaires. Au total, treize sous thèmes ont été développés durant les 72 heures qu'a duré le séminaire la formation avec une priorité à l'état des lieux et à la situation au Bénin. Selon la déclaration finale, il ressort que « les Etats africains consacrent chacun une part importante de leurs recettes fiscales au service de la dette ». A les en croire, « le service de la dette grève gravement les budgets alloués aux secteurs sociaux, compromettant ainsi la promotion des droits humains les plus élémentaires des masses laborieuses ». En abordant le cas spécifique du Bénin, « durant les quatre dernières années, le Bénin a remboursé au titre du service de sa dette publique, 1.256 milliards de FCFA composés de 1092 milliards de principal et 164 milliards d'intérêt ». Et ce n'est pas tout, le niveau d'endettement du pays demeure élevé avec un ratio PIB/dette de plus de 50% et un stock de la dette publique béninoise chiffré à 5438,70 milliards à fin juin 2022 selon le bulletin statistique de la dette publique du second trimestre 2022 de la Caisse autonome d'amortissement (CAA). Ils ont dans leurs déclaration, d'emblée fustigé la politique d'endettement des Etats africains où on note de nombreuses dettes illégitimes et appelé les Etats à s'opposer à honorer leurs dettes comme ce fut le cas avec la Mexique en 1982.

Des solutions aux politiques infructueuses

Selon le CADTM/Afrique et le CADD-Bénin, les solutions de lutte contre la pauvreté sur le continent ont échoué en l'occurrence, les institutions classiques de microcrédits/finances qui loin de lutter contre la pauvreté, « enfoncent davantage dans l'extrême pauvreté, le stress, l'humiliation et la violence » trahissant ainsi la pensée de Muhammad Yunus. Selon Emilie Tamadaho, présidente du CADD-Bénin, « cet outil mis en place pour accompagner les couches défavorisées, notamment les femmes, dans le contenu est bien mais dans la pratique, il y a encore beaucoup à faire ». Le ratio 1 médecin/1000 habitant n'a pu être respecté à ce jour et les OMD et ODD, ne sont que des ballons d'essai qui ont tous échoués. Ils ont dénoncé le discours trompeurs des pays du G8, qui proclament une annulation massive de dette par cette période de crise alors qu'il ne s'agit que d'un report de paiement et évoqué le constat de « l'abandon progressif par les Parlements de l'Uemoa de leur rôle de législateurs notamment en ce qui concerne la ratification des accords de prêts ». En raison de tout cela, il y a lieu d'élargir la collaboration entre les mouvements sociaux des pays du Sud d'une part, et ceux du Nord et du Sud d'autre part pour contrecarrer les forces prédatrices aussi bien en Afrique qu'en Occident. Car selon Broulay Bagayoko, Secrétaire permanent du réseau CADTM-Afrique, citant Thomas Sankara, l'Occident ne peut jamais parvenir à régler sa dette vis-à-vis de l'Afrique avec laquelle il a conclu une dette de sang. Les organisations venues des différents pays ont fait une série de propositions pour une meilleure politique d'endettement et de gestion de la dette, le contrôle de son impact sur la vie et les droits des peuples, l'orientation des dettes contractées, le fonctionnement et le rôle des Institutions financières internationales (IFI) et les contraintes à rendre compte au parlement de leurs Etats, la réduction des taux d'intérêt applicables aux microfinances… sans oublier l'urgence pour l'Uemoa de battre monnaie pour s'affranchir définitivement du joug colonial et des pressions extérieures.

Les 100 entreprises les plus dynamiques du Bénin célébrées le 05 novembre prochain

Sous la présidence du ministre d'Etat chargé du développement et de la coordination de l'action gouvernementale, Abdoulaye Bio Tchané, le Cabinet International ECO FINANCE ENTREPRISES organise à Cotonou, à « Bénin Royal Hôtel » le 05 Novembre 2022, la plus prestigieuse cérémonie de distinction en Afrique, dénommée « GALA DES 100 ENTREPRISES LES PLUS DYNAMIQUES DU BENIN ». Une initiative qui, depuis 10, décerne la Palme du Dynamisme et de l'Innovation aux entreprises africaines sur la base des critères de l'expertise de l'entreprise, l'innovation, la capacité de pénétration du marché et l'impact de l'activité sur l'économie. Pour cette édition qui se tient au Bénin, un vaste éventail d'entreprises est désigné. Selon les organisateurs, il s'agit d'entreprises issues de différents secteurs et industries, allant des jeunes start-ups audacieuses à de grandes entreprises présentes dans plusieurs pays. « Une véritable indication que des entreprises de toutes formes et tailles peuvent connaître la croissance et la réussite dans l'Afrique d'aujourd'hui et doivent être reconnue », soutiennent-ils.

Devenue "une tradition très attendue", ce prestigieux événement qui met en valeur les efforts et succès des entreprises locales, leur offre de la visibilité au niveau international afin d'encourager les initiatives particulièrement significatives de la performance économique, pour l'étape du Bénin, est soutenu par plusieurs partenaires, notamment le PNUD.

« Le Gala des 100 Entreprises les Plus Dynamiques » va récompenser le 05 Novembre 2022 au « Bénin Royal Hôtel » les entreprises béninoises identifiées comme les plus dynamiques, les plus performantes et les plus compétitives lors d'une soirée qui verra la participation des autorités béninoises, organisations professionnelles, ambassadeurs, organismes et partenaires au développement, décideurs et chefs d'entreprises. Il importe de noter que ce prestigieux évènement a été un pari réussi dans plusieurs pays africain comme le Togo, le Burkina, le Sénégal, le Gabon, le Bénin, le Mali, la Guinée et le Niger avec 17 éditions déjà réalisées.

L'innovation majeure

Avec pour thème « Bénin émergent, économie prospère et compétitive », cette remise de trophée fait l'objet d'une communication forte sur des chaînes internationales (France24, TV5, Canal+ Sport2, Canal+ Sport3 Canal+ Cinéma, Canal+ Action, Canal+ Comédie) et elle connaîtra une retransmission en direct sur la ORTB du Bénin, Canal 3 Bénin, 2STV du Sénégal, la Savane TV du Burkina Faso et MandéTV du Mali, le 05 novembre.